



LIMINAIRE AU CHSCT DU VAUCLUSE du 23 avril 2019

Monsieur le Président,

Nous aurions aimé que cette nouvelle et dernière mandature s'ouvre dans la sérénité. Loin s'en faut.

Mais au préalable, il est bon de rappeler que la totale légitimité des représentants des personnels découle du résultat aux élections professionnelles du 6 décembre dernier pour lesquelles malgré la mise en place du vote électronique, la participation des agents du ministère des Finances fut très élevée, ce qui dénote un fort attachement aux institutions en place et à y être représenté.

En responsabilité, les femmes et les hommes, agents au service de l'État et du service public, ont envoyé un message clair à notre ministre de tutelle. À un moment où la cohésion nationale est menacée, nous voulons prendre toute notre place dans la défense de la cohésion sociale. Le Ministre fera-t-il preuve de la même responsabilité ? Comprendra-t-il l'importance des services publics et son besoin fondamental pour nos concitoyens ? Ou devrons-nous, nous aussi, revêtir un gilet jaune pour être enfin entendus ?

Outre les conditions de travail et les charges de travail, les projets de ce gouvernement, qui visent à refonder la DGFIP et à retirer aux fonctionnaires le peu de garanties que pouvait contenir le statut génèrent inquiétude et incertitude.

Ces réformes sont sous tendues par un dogme et une idéologie libérale et budgétaire partagées par les seuls décideurs qui ont la prétention de savoir ce qui est bon pour autrui. Pourquoi tout changer quand les sondages d'opinion du service public rendu par la DGFIP avoisinent un taux de satisfaction de près de 90 %.

La feuille de route du Directeur général ne souffre d'aucune ambiguïté sur l'avenir de la DGFIP.

Les agents n'ont eu de cesse d'obtenir de votre part le projet de révolution pour la DDFIP de Vaucluse. Votre retranchement derrière la commande politique est insupportable et indigne d'un Directeur qui se dit attaché au dialogue et soucieux des relations humaines.

Le présent CHS est bien le lieu pour aborder les conditions de travail. Comment être serein dans son travail quand tant d'incertitude pèsent sur l'avenir des missions, sur leurs conditions d'exécution, sur l'implantation des structures ? Comment être serein quand les possibilités d'évolution de carrière se délitent, quand les règles de gestion sont torpillées ?

Comment être serein quand il est devenu impossible d'être à jour dans son travail et que les urgences succèdent aux urgences ? Comment être serein quand les réorganisations sont incessantes et que les périmètres des missions sont en perpétuelle évolution ? Comment être serein quand les charges sont excessives et que compte tenu de la volonté de supprimer encore et encore des emplois, il sera impossible de remplir nos devoirs de service public ? Comment être serein quand le gouvernement envisage une charrette de près de 30 000 suppressions d'emplois avec des mutations d'office et des départs contraints ? Comment être serein quand l'évolution du salaire sera entre les mains de son chef de service ? Comment être serein quand le mérite sera jugé à la tête de l'agent ?

Devant cette situation extrêmement préoccupante, les agents veulent savoir et vous leur administrez le management par l'incertitude, soit une autre forme du management par la peur. Le gouvernement répond par une accélération des débats au parlement, limitant ainsi la contestation, réduisant toute forme d'opposition en se foutant grandement de la démocratie. La note ministérielle d'orientation rappelle l'axe prioritaire que sont les risques psychosociaux. À quoi bon quand ce sont ministres et directeurs qui favorisent en premier les facteurs de risque.

Alors oui, les agents à juste raison se mobilisent pour savoir et éviter le pire. Et nous ne pouvons pas ne pas évoquer la défiance envers les agents, perceptible partout, et plus particulièrement dans le département de la Haute-Garonne où l'administration par l'entremise d'un directeur loyal a saisi le tribunal en référé pour briser la contestation. Pour une fois la justice n'a pas été dans le camp des puissants.

La loyauté ce n'est pas la servitude. *« Les vrais chefs doivent savoir désobéir. » Proverbe tibétain*

Dans un contexte plus terre à terre depuis plusieurs mois les prérogatives du CHSCT sont quelque peu laissés à l'abandon notamment dans le cadre des travaux immobiliers. Nous vous rappelons en la matière que le CHS doit être consultés pour ces opérations et qu'il doit valider les plans de préventions.

À l'aune de cette nouvelle mandature, nous tenons à vous rappeler que les représentants des personnels au CHSCT sont déterminés à jouer pleinement leur rôle et ne sauront tolérer une quelconque amputation de leurs prérogatives.

Nous exigeons en toute circonstance que l'humain soit placé au cœur des problématiques d'hygiène, de sécurité et de santé au travail, afin que le préventif demeure la priorité absolue. Nous resterons extrêmement vigilants quant aux réponses que vous apporterez aux souffrances des collègues dues à leurs conditions de travail toujours dégradées, et toujours aggravées par des décisions ministérielles faites en dépit du bon sens, la plupart alimentées par la DGFIP elle-même.

Nous vous demandons, M. le Président, transparence et honnêteté envers vos agents et que vous soyez un exemple dans la réduction des risques psychosociaux. Le meilleur moyen de lutter contre c'est de ne pas en créer.

Vous comprendrez aisément que la loyauté qui nous anime va auprès des agents que nous représentons.